



INSTITUT
UNIVERSITAIRE
JEUNES EN DIFFICULTÉ

COVID-19

BULLETIN D'INFORMATION Numéro 6(2), juillet 2020

Ces bulletins d'information ont pour but d'apporter un éclairage sur certaines situations ou problématiques qui touchent la jeunesse en difficulté en temps de pandémie.

L'institut universitaire *Jeunes en difficulté* regroupe un ensemble de chercheurs et de professionnels qui contribuent au développement de connaissances et de pratiques sur la jeunesse en difficulté du Québec. Ses travaux portent sur les questions de maltraitance, de troubles de comportement, de délinquance, d'intégration sociale, ainsi que sur les pratiques professionnelles des acteurs qui œuvrent auprès des jeunes et des familles en difficulté.

Rédaction : Marie-Pierre Joly et
Véronique Noël



Le vécu des
familles d'accueil
en protection de
la jeunesse
pendant la
pandémie : le rôle
des associations
représentatives



INTRODUCTION

En vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse, lorsqu'un enfant est retiré de son milieu familial pour assurer sa sécurité ou son développement, le premier milieu à être envisagé pour l'héberger est la famille d'accueil. Le réseau des familles d'accueil est donc un maillon essentiel des services aux jeunes en difficulté.

Cependant, bien que ce rôle de parent d'accueil soit une composante importante des services aux jeunes en difficulté, il n'en demeure pas moins que les familles d'accueil ont eu plusieurs revendications au fil du temps pour que leur rôle soit reconnu à sa juste valeur. Au Québec, la Loi sur la représentation des ressources (LRR) est venue répondre à certains enjeux de reconnaissance : elle a accordé aux parents d'accueil un statut de travailleur et leur a donné le droit de se regrouper en associations représentatives. Ces associations, semblables à des syndicats, ont pour mandat de négocier l'entente collective conclue entre les familles d'accueil et le Gouvernement et de défendre les droits et intérêts des parents d'accueil.

En lien avec ce rôle de soutien et de défense des intérêts de leurs membres, nous avons contacté les représentants de certaines associations pour comprendre les défis vécus par les parents d'accueil pendant la pandémie (voir le précédent Bulletin pour en savoir plus sur le sujet) mais aussi la manière dont le rôle des associations s'était décliné pendant la pandémie. Ce bulletin présente certains extraits des entrevues complétées avec des représentants de différentes associations représentatives et s'attarde à la manière dont les associations ont soutenu leurs membres pendant cette période hors de l'ordinaire.



LORSQU' A ÉTÉ DÉCLARÉ L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE, COMMENT S'EST DÉPLOYÉ VOTRE RÔLE DE SOUTIEN À VOS MEMBRES?

FFARIQ :

« Un des rôles de la Fédération ça a été d'essayer de rassurer les gens. Les gens avaient peur pour leur santé, la santé de leur conjoint. On a dû ajuster nos services : le bureau de Québec a fermé alors on est quelques personnes de la FFARIQ à avoir transféré les lignes du bureau sur nos cellulaires personnels pour être certain de pouvoir répondre à nos membres. Facebook a aussi pris de l'ampleur. Il y a eu une effervescence. Les consignes arrivaient par Facebook presque en temps réel. On a fait des Facebook live, pour rejoindre les membres rapidement. »

ADREQ:

Le rôle de l'ADREQ a été éducatif et de soutien. Beaucoup de familles d'Accueil (FA) appelaient avec des inquiétudes. Des parents n'étaient pas contents et voulaient que les visites continuent. **Le temps que les choses se stabilisent, les FA ont vécu beaucoup de pression.** L'association leur a donné des conseils: prendre des marches, essayer de se relayer quand il y a deux personnes dans le foyer. Par contre, beaucoup de FA sont célibataires et ne peuvent avoir de relais. Le manque de répit a été difficile pour plusieurs d'entre elles.

Notre page Facebook, sur laquelle se retrouvent 80% des membres de l'ADREQ a été alimentée quotidiennement et a permis d'informer les FA. Sur notre site Internet, un onglet spécifique à la COVID a été créé et tous les documents du MSSS y ont été déposés. Au début du confinement, il y avait des dépôts à chaque jour.

ADREQ-SLSJ :

Au début du confinement, il a fallu rejoindre rapidement les familles d'accueil et se réorganiser. Ça a été un véritable branle-bas de combat. Il y a des FA qui travaillent dans les services essentiels et qui ont dû continuer à aller travailler; la présidente de l'ADREQ a eu des appels de panique. Les deux premières semaines ont été très intenses.

Il a fallu être proactif du côté de l'ADREQ car l'établissement exigeait de savoir si des familles étaient infectées ou à risque de l'être. Un mécanisme d'appel quotidien a été mis en place pendant les 6 premières semaines du confinement. Un groupe Messenger a été

L'Association des ressources à l'enfance du Québec (ADREQ) représente les familles d'accueil de cinq régions du Québec. Pour le présent bulletin, les personnes suivantes ont répondu à nos questions :

- **Mathieu Bolduc**, directeur ADREQ Montréal (ADREQ-MTL)
- **Christiane Cloutier**, présidente ADREQ Saguenay Lac Saint-Jean (ADREQ-SLSJ)
- **Diane Thomas**, présidente provinciale des ADREQ et présidente ADREQ Chaudière-Appalache (ADREQ-CA)

La Fédération des familles d'accueil et des ressources intermédiaires du Québec

(FFARIQ) représente les familles d'accueil de huit régions du Québec. Pour le présent bulletin, **Jean-François Rioux**, coordonnateur des régions, a répondu à nos questions.

créé et chaque matin, chaque FA devait se rapporter en mentionnant comment elle allait et si elle avait des doutes quant à une infection à la COVID; cette information était relayée au CIUSSS. Cela a duré 6 semaines. Les FA ont rapporté se sentir en sécurité par le biais de ce mécanisme. La présidente de l'ADREQ continue de répondre aux questions par ce médium. Elle considère qu'elle a gagné en proximité et en confiance dans le contexte de la pandémie.

ADREQ-MTL :

Nous, à Montréal, on s'est fait un mot d'ordre de rejoindre toutes nos familles d'accueil au début de la pandémie. Donc vers la fin mars on a personnellement appelé tous nos membres pour les rassurer, prendre de leur nouvelles, juste leur montrer, que même si en ce moment il y a un confinement, on est là pour eux. Quand on a fait la vague d'appels, certains en ont profité pour simplement parler à quelqu'un... c'est aussi à ça qu'on sert comme association : parler, être proche de nos membres. La page Facebook a aussi été fort utilisée, les directives du ministère y étaient transmises en direct. Sur le site internet, on a mis un pop-up avec les consignes à jour en lien avec la COVID.



QUEL A ÉTÉ VOTRE RÔLE AU REGARD DES CONSIGNES DE LA SANTÉ PUBLIQUES QUI ÉTAIENT ÉMISES À L'ENDROIT DES FAMILLES D'ACCUEIL?

1 - Adapter les directives de la santé publique à la réalité des FA

FFARIQ :

Un des rôles de la FFARIQ a été de faire des pressions au Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour qu'ils clarifient et adaptent les consignes aux ressources jeunesse. Parce qu'une famille d'accueil, ce n'est pas une institution, on demeure une famille, donc tout ne peut pas s'appliquer de la même façon.

On a aussi travaillé à clarifier les consignes pour les ressources. Je comprends le principe qu'on construit l'avion en plein vol, comme disait le premier ministre, mais ça a fait en sorte que nous aussi on bâtissait à mesure. Parfois l'établissement envoyait la grande consigne, sans pointer ce qui concerne les FA, ça créait de la confusion. Quand les consignes étaient vraiment complexes, ça valait la peine de décortiquer pour les FA.

ADREQ-SLSJ :

Plusieurs FA ont rapporté que les textes étaient très longs et difficiles à comprendre. **L'ADREQ a dû effectuer un travail de repérage de l'information du MSSS afin que les FA n'aient pas à lire tous les documents.** Il a aussi été nécessaire de vulgariser les consignes.



ADREQ-MTL :

On a été interpellé pour la question de l'EPI. Qui fournit quoi? Qui fournit le masque? L'ADREQ-MTL a fait des revendications pour que les masques soient fournis aux familles d'accueil, et ça a porté fruit! Maintenant, la ressource achète les masques et elle est ensuite remboursée.

FFARIQ :

Dans certaines régions, pour des familles d'accueil d'urgence, c'est particulièrement problématique car on ne sait pas d'où viennent les enfants. J'ai été obligé de demander à des établissements des kits de protection. Certaines régions n'en distribuent toujours pas et les FA sont laissées sans équipement.

ADREQ-SLSJ

Rapidement, la question des masques s'est posée pour l'association puisque l'établissement ne pouvait en fournir pour tout le monde. **L'idée a été amenée que l'ADREQ fournisse des masques aux FA, et ce avant que le masque ne devienne fortement recommandé par la santé publique. Un envoi postal a été fait et toutes les FA ont leur masque, ce dont l'association est fière!**

**LA SUSPENSION DE CONTACTS ET ENSUITE LEUR REPRISE A CAUSÉ DES ENJEUX IMPORTANTS POUR LES PARENTS D'ACCUEIL. AVEZ-VOUS ÉTÉ INTERPELLÉS SUR CE POINT?****ADREQ :**

Au tout début du confinement, l'association a eu des discussions avec l'établissement et le MSSS pour éviter que les ressources ne soient contaminées étant donné que certaines d'entre elles ont des vulnérabilités et que nous désirions éviter les déplacements d'enfants. De plus, beaucoup de jeunes peuvent avoir des vulnérabilités de santé et il était nécessaire de les protéger.

FFARIQ :

La FFARIQ a été de ceux qui sont intervenus sur la place publique pour mettre de la pression pour faire cesser les contacts en lien avec le risque sanitaire. On parlait quand même de vulnérabilité importante chez certains parents d'accueil.

ADREQ MTL :

Au moment de la reprise des contacts, il y a beaucoup de ressources qui nous ont contacté car certaines faisaient partie des populations à risque. Là, ça s'est complexifié. L'établissement pouvait dire : « oui je comprends que vous avez des problèmes de santé, mais si votre santé est stable... » **Il a fallu que certaines ressources insistent beaucoup pour mettre en place des modalités de contacts qui permettent de protéger leur santé, et je vous disais que ça n'a pas été gagné dans toutes les ressources.** C'est variable d'un intervenant à l'autre, il y en a qui ont appliqué la procédure de manière plus ferme, la procédure étant de reprendre les contacts comme avant.

Certains parents d'accueil ont choisi de mettre de l'eau dans leur vin, d'autres de se positionner. Il y en a qui disaient: « moi j'ai trop peur ». Parce qu'on s'entend que c'est une maladie qui peut faire peur. Alors oui, certaines ressources ont décidé de fermer parce qu'elles avaient trop peur pour leur santé, puisqu'elles étaient vulnérables.



COMMENT LES ASSOCIATIONS QUALIFIENT LEUR RELATION AVEC LES ÉTABLISSEMENTS ET LE MINISTÈRE PENDANT LA CRISE?

ADREQ :

Avec les intervenants de l'établissement, lors du déconfinement, il y a eu une belle ouverture. Certaines familles d'accueil ont proposé des contacts « sur le patio », à deux mètres, à l'extérieur de la maison. Les parents d'origine s'installaient dehors avec les enfants tout en s'assurant que la confidentialité soit respectée. Les intervenants ont accepté de faire différemment pour accommoder tout le monde!

Avec le MSSS, il y a un sentiment d'avoir eu une bonne écoute à chaque décret. La centrale a été régulièrement consultée ce qui était bien parce qu'on voyait les impacts sur le terrain. Ça a été très rassurant d'avoir une écoute et un pont. De plus, dès qu'une situation majeure était rapportée du terrain, une réponse arrivait.

FFARIQ :

Les intervenants et les professionnels sur le terrain ont continué d'être très engagés pour les enfants. Les psychologues, entre autres. Dans ma famille plusieurs enfants reçoivent des services psychologiques. Les psychologues, si vous voyiez les prouesses qu'ils ont fait! Si vous aviez vu les efforts des intervenants pour être présents! Ils ont vraiment mis beaucoup d'effort.

Sinon, avec les établissements, dans plusieurs régions, il y a eu de beaux exemples de collaboration. Lorsque des difficultés se présentaient, les parties se sont consultées et se sont interpellées pour travailler ensemble. On était dans une compréhension qui était la même au niveau du souci des enfants et des ressources.



ADREQ :

Lorsque des FA ont été en difficulté, l'établissement était interpellé. Des moyens ont été déployés pour les soutenir. Il y a une très bonne collaboration avec l'établissement, qui s'est montré en mesure de mettre en place des moyens individualisés pour les FA. On a été capable de trouver des solutions au cas par cas. Il y a une communication fluide.

ADREQ-SLSJ :

La représentante ADREQ a demandé au CIUSSS qu'il y ait un travail coordonné dans une dynamique de collaboration. Il a été nécessaire d'être transparent de part et d'autre pour faire face à la situation. L'ADREQ a fait office de pont entre l'établissement et les familles d'accueil. Ça a très bien été, une très belle collaboration s'est installée. Cette collaboration était présente avant, mais dans le contexte de la COVID, elle s'est renforcie.

CONCLUSION

Dans le contexte de la crise sanitaire, les associations représentatives ont joué un rôle de premier plan pour les familles d'accueil. Elles ont relayé l'information du MSSS à celles-ci, tout en s'assurant de la compréhension des multiples informations qui descendaient rapidement. Elles ont défendu les intérêts des FA en mettant de la

pression afin que les contacts puissent être suspendus au début de la crise. Tout comme elles ont insisté afin que les FA ayant des vulnérabilités au plan de la santé puissent exercer leur rôle dans un contexte sécuritaire lors de l'exercice délicat de la reprise des contacts. Elles ont également soutenu les FA lors du confinement, moment charnière où le répit n'est pas ou peu possible.

Ce bulletin met en lumière que des enjeux de reconnaissance et de collaboration subsistent dans certaines régions. Alors que dans d'autres régions, il semble que les liens avec les établissements et le MSSS se soient renforcés au cours de la crise. À long terme, ceci ne peut qu'être bénéfique pour les familles d'accueil et ultimement les enfants, afin qu'ils puissent continuer d'évoluer dans un milieu leur permettant de s'épanouir.

ⁱLapierre, V. (2014). Reconnaissance du travail des familles d'accueil pour enfants: le cas du Québec. Université Laval, Québec.

ⁱⁱGouvernement du Québec. Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant. , RLRQ c R-24.0.2 (2009). Repéré à <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/R-24.0.2>

ⁱⁱⁱMinistère de la santé et des services sociaux. (2016). Les ressources intermédiaires et les ressources de type familial: cadre de référence. Québec : Ministère de la santé et des services sociaux. Repéré à <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2370259>